

Cahier de prescriptions architecturales et paysagères

22/11/2013

RECOMMANDATIONS PAYSAGERES

les massifs



HAE PERIPHERIQUE, C3L, 60/80, PLANTATTION TOUS LES 0,80 M.

Liste non exhaustive : Nerium oleander, Pittosporum tobira, Teucrium fruticans, Photinia x fraseri 'Red Robin', Elaeagnus x ebbingei, Escallonia rubra Macrantha, Philadelphus coronarius, Kolkwitzia amabilis 'Pink Cloud', Syringa reflexe, Viburnum opulus 'Roseum', Weigela 'Bristol Ruby'

RECOMMANDATIONS PAYSAGERES

les arbres



ARBRES DE TAILLE MOYENNE À GRANDE, Tige, 8/10

Liste préconisée sur Auzielle : *Acer saccharum* Wieri, *Lagerstroemia indica*, *Prunus serrulata* 'Kanzan', *Quercus frainetto*, ...
Ce choix peut être complété par les essences de la Fiche végétale du SICOVAL ci-jointe.

RECOMMANDATIONS PAYSAGERES

portails et clôtures

LES CLOTURES DE JARDINS

Implantées en transition entre l'espace privé de la maison et l'espace public des rues, les clôtures sont un élément du paysage intérieur de la parcelle bâtie et contribuent également au caractère du lotissement.

Elles devront présenter une simplicité d'aspect (formes, matériaux et couleur) en harmonie avec la construction principale et son environnement immédiat.

Sur les voies

Les clôtures sur le domaine public n'excéderont pas 1,60 m de hauteur et seront réalisées :

- soit par un mur bahut, surmontés d'éléments à claire-voie de formes simples (grilles, lisses de bois ou grillage) de 1,20 m maximum de hauteur, soit toujours un maximum de hauteur 1,60m.
- soit par des murs continus si ceux ci ne dépassent pas 1,60 m de hauteur et sur 5m de long d'un seul tenant pouvant être répété en alternance avec des murets bas, du grillage ou éléments à claire-voie.

Mitoyen

Les clôtures seront réalisées suivant les prescriptions suivantes au choix :

- Muret en continu / Hauteur max : 1,60m. / Longueur max : 12m. en un seul tenant.
- Haies d'essences locales doublées d'un grillage d'une hauteur d'1,60m maximum.

Sur espaces verts publics

Elles seront constituées soit de haies taillées de 1,80 m ou soit de haies libres non taillées. Les grillages auront une hauteur de 1,20 m.

Traitement au sol de la place du midi

- en béton balayé gris ou de couleur.
- en castine compactée.
- en enrobé noir ou de couleur.
- en enrobé tricouche de couleur



Le portail devra être de même gabarit que les murs de clôtures afin d'obtenir une homogénéité visuelle. Un barreaudage horizontal est préconisé.

RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES

L'HABITAT

La simplicité est toujours synonyme de qualité et longévité.

Pour éviter la perte d'identité locale :

- Eviter l'imitation des styles rapportés à d'autres régions.
- S'adapter au contexte local et utiliser des couleurs et des matériaux locaux
- Les couleurs vives sont interdites. Les tons sables, ocre clair, gris clair seront préférés

A titre d'exemple, d'après le nuancier Parex Lanka, «teintes minérales» ou



Couverture

Les tuiles doivent respecter le choix des tuiles «Castelviel» de chez Terreal ou similaire.



couleur volets et menuiseries

les teintes de volets et menuiseries devront rester neutres, les couleurs vives sont interdites, le blanc les couleurs à base de gris seront préférées

Sicoval

Le végétal

La végétation fait partie intégrante du projet architectural parce qu'elle marque un paysage au même titre que l'architecture.

L'arbre, la haie bocagère, le mail planté, les plantations d'alignement, le verger, le jardin d'agrément ou potager, le square, le parc sont autant d'éléments qui expriment de manière traditionnelle et variée une animation de l'espace paysager rural ou urbain.



En association avec le bâti ancien, le végétal participe à la mise en valeur des constructions mais il peut aussi assurer la valorisation et l'animation de l'espace public par l'intermédiaire d'interventions ponctuelles sans pour autant que celles-ci viennent encombrer l'espace public. La mise en œuvre de plantes grimpantes en offre ainsi un bel exemple.

En association avec le bâti contemporain, on constate un appauvrissement du paysage lié aux choix des végétaux mis en œuvre : présence d'essences d'origine trop horticole, répétition d'essences, conception de haies mono-spécifiques,...

La transition entre l'espace bâti et la campagne devient ainsi brutale et génère des ruptures.



Traditionnellement, les arbres et les jardins prolongent le paysage en réalisant des transitions plus ou moins lentes entre l'espace rural et l'espace bâti. Ils permettent d'équilibrer les masses bâties et de garantir l'intégration des constructions dans l'environnement.



Pour assurer la valorisation de nos villes et villages, il est nécessaire d'accompagner les constructions de végétaux qui, selon leur mise en œuvre, assureront des rôles différents.

-Un rôle bioclimatique :

- pour lutter contre les vents, lorsque l'élément végétal s'organise sous la forme de haie brise-vent.
- pour assurer une protection contre le soleil d'été, si le végétal est suspendu à une pergola ou s'il est constitué d'un ensemble à feuilles caduques,...

-Un rôle d'agrément :

Lorsqu'il accompagne et met en valeur une construction. Dans ce cas, le choix des végétaux doit cependant s'accorder avec le paysage pour assurer la bonne continuité de l'image diffusée. Il devra également s'adapter au climat comme au sol.

-Un rôle de délimitation de propriété et de protection .

Lorsqu'il est implanté sur les limites séparatives des propriétés. Dans ce cas, il convient d'éviter les haies uniformes et opaques au profit de haies vives aux essences variées qui, en plus de leur effet de transparence, contribueront à rompre la monotonie au fil des saisons grâce à leur feuillage et leur éventuelle floraison.

Quel que soit l'usage affecté au végétal, il est primordial :

- de conserver les alignements existants.
- de préserver la végétation spontanée, de l'entretenir pour favoriser son développement.
- de privilégier les plantations en pleine terre et d'éviter la multiplication des jardinières.
- de planter des essences rustiques et champêtres en mélange plutôt que des essences horticoles et exotiques.

Les essences du Sicoval

Arbres de hautes tiges



Chêne vert



Chêne pédonculé



Erable Champêtre



Robinier



Merisier



Orme champêtre



Tilleul des bois



Charme commun



Frêne commun



Marronnier d'Inde



Saule blanc



Alisier blanc



Pommier sauvage



Mûrier



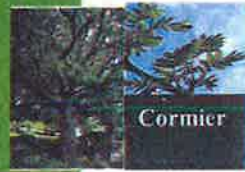
Cerisier



Figuier



Arbre de Judée



Cormier

Arbustes pour haies mixtes



Fusain



Aubépine



Néflier commun



Cornouiller sanguin



Viorne



Prunellier



Noisetier



Lilas



Berbéris persistant



Sureau noir ou rouge



Amélanchier des bois



Chèvrefeuille



Genet



Cotoneaster



Mahonia commun



Troène



Laurier tin